

## SOCIETE REUNIONNAISE IMMOBILIERE

60 rue Alexis de Villeneuve - 97400 Saint-Denis Tél. 0262 21 88 63

Email: contact@sorim.re - Site Web: www.sorim.re

# BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTIONS EN VIGUEUR au 01/01/2025

#### **CARTE PROFESSIONNELLE**

CPI N° 9741 2021 000 000 022: TRANSACTION SUR IMMEUBLE ET FOND DE COMMERCE sans manipulation de fonds

### **HONORAIRES DE TRANSACTION**

A la charge du vendeur (sauf convention expresse du vendeur) :

Moins de 50 000 €	Forfait minimum : 5000 € TTC
De 50 001 € à 100 000 €	10 % TTC maximum
De 100 001 € à 250 000 €	8 % TTC maximum
De 250 0001 € à 400 000 €	6 % TTC maximum
De 400 0001 € à 700 000 €	5 % TTC maximum
Plus de 700 000 €	4 % TTC maximum
Fonds de commerce, parts sociales de SCI	10 % TTC maximum

#### HONORAIRES DE LOCATION

#### Location à usage d'habitation principale (selon la loi Alur)

Locataire	Bailleur	
-Organisation des visites, constitution du dossier et	11 € TTC du m²	
rédaction du bail : 8 € TTC du m²	4 Jacobs VI - 4507	
-Etat des lieux d'entrée : 3 € TTC du m²		

## Location à usage professionnel ou civil (visites, constitution du dossier et rédaction du bail)

1 mois et demi de loyer T.C.C à la charge du preneur

Location à usage commercial ( visites, constitution du dossier et rédaction du bail )

2 mois de loyer T.C.C à la charge preneur

#### Honoraires de renouvellement de bail commercial

1 mois de loyer T.C.C à la charge preneur

- Représentation du mandant lors de signature de tous actes de disposition (unité : vacation) : 3 vacations (Charge de la partie qui en fait la demande)
- Rédaction des actes (Hors location d'habitation) avenant au bail, déspécialisation) Hors location, renouvellement ou cession : 350 € TTC (Charge de la partie qui en fait la demande)

#### VACATIONS (unité fixe minimum)

-Par heure : 80 € TTC

-Frais de photocopie 0.20 € TTC/copie

#### ESTIMATION DE VALEUR VENALE

Valeur à la vente	Valeur à la location	
300,00 € TTC	150,00 € TTC	

Tarif en vigueur au 1er janvier 2025

T.T.C: Toutes Taxes Comprises

T.C.C Toutes Charges Comprises

Valeur TVA en vigueur en 2019: 8.50 %





## SOCIETE REUNIONNAISE IMMOBILIERE

60 rue Alexis de Villeneuve - 97400 Saint-Denis Tél. 0262 21 88 63

Email: contact@sorim.re - Site Web: www.sorim.re

# EN VIGUEUR au 01/01/2025

#### **CARTE PROFESSIONNELLE**

CPI N° 9741 2021 000 000 022: GESTION IMMOBILIERE

#### HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE (sur tous les encaissements)

Locaux d'habitation nue ou mixtes, professionnels, commerciaux ou autres (sauf meublées) :

7.60 % T.T.C du loyer mensuel T.C.C

Locaux d'habitation meublées : 9.00 % T.T.C du loyer mensuel T.C.C

Assurance : Garantie loyer impayé HABITATION (facultatif propriétaire) :

2,15 % sur loyer mensuel T.C.C (prime) +0,35 % TTC (honoraires de gestion de la GLI) = 2,5 %TTC

Prise de contact locataires
 Enregistrements des dossiers/lots
 Envoi de courrier informatifs (courrier simple) /nouveau lot
 Reprise dossiers CAF/lots
 Prise en charge par dossiers impayés
 Mise en place des virements et prélèvements
 Offert (charge propriétaire)
 5 € (charge propriétaire)
 50 € (charge propriétaire)
 Offert (charge propriétaire)

- Avenant de bail Habitation : 200 € TTC pour chaque partie (bailleur ; locataire)

- Gestion de sinistre (par évènement : dégâts des eaux, mesures conservatoires, représentation du propriétaire en

expertise, établissement devis (hors suivi travaux)) (unité : vacation) : 2 vacations TTC

- Gestion administrative mono propriété :

Gestion des parties communes : 100 € TTC/lot principal /an

- Signification du congé au locataire (hors frais huissier) : 1 vacation TTC

- Aide à l'établissement à la déclaration annuelle de Revenus Foncier 40 € (charge propriétaire/lot/an)

- Frais administratif d'envoi au propriétaire 2,50 € TTC

### **CONTENTIEUX** (charge propriétaire)

-Frais de mise en demeure (impayées du locataire) : 12 € TTC -Frais de transmission du dossier contentieux à l'Huissier : 100 € TTC -Frais de transmission du dossier contentieux à l'Avocat : 100 € TTC

#### TRAVAUX

-Honoraires sur travaux/Interventions calculés sur le montant des travaux TTC (suivi financier) (charge propriétaire)

Montant des travaux jusqu'à 400 € TTC Offert

Montant des travaux de 400 € à 1000 € TTC4 % du montant des travaux TTCMontant des travaux supérieurs à 1000 € TTC6 % du montant des travaux TTC

#### VACATIONS (unité fixe minimum)

-Par heure : 80 € TTC

-Frais de photocopie 0.20 € TTC/copie

Tarif en vigueur au 1er janvier 2025

T.T.C: Toutes Taxes Comprises

T.C.C Toutes Charges Comprises

Valeur TVA en vigueur en 2019: 8.50

